

Des négociations commerciales révoltantes

À de multiples reprises, la FICT a rendu compte de la gravité économique dans laquelle se trouve l'industrie de la charcuterie-salaison et a tiré la sonnette d'alarme. La rentabilité opérationnelle des entreprises est particulièrement altérée, notamment par l'impact majeur de la forte augmentation du cours des pièces de porc, principales matières premières des charcuteries françaises. *

Un mois après la fin du cycle des négociations annuelles, le résultat est alarmant pour les produits à marque fabricant et les négociations sur les produits MDD sont aussi éloignées des réalités.

Les prix des principales pièces explosent depuis le printemps 2016, la tendance se confirme depuis janvier 2017 et se confirmera dans les mois à venir, annoncent tous les experts.

Sur un an : Gorge : +51% ; Poitrine : +30% ; Trimming coche : +24% ; Gras : +16% ; Epaule : 15% ; Carré bacon : + 12%, Jambon : + 11%, **

Or, si les grands clients avaient respecté l'esprit de la loi, la clause de renégociation aurait dû s'appliquer. Les matières premières représentant plus de 50% du chiffre d'affaires des entreprises, des augmentations significatives de tarifs pour les produits de charcuteries sont indispensables pour conserver leurs marges (résultat net moyen de 1,8% en 2015 et 20% d'entreprises en perte).

La FICT rappelle que 37 000 emplois directs, 135 000 emplois dans la filière (dont les éleveurs) sont en cause et que l'industrie de la charcuterie transforme les 2/3 de la production porcine française.

Robert Volut, Président de la FICT interroge : « *Si l'on voulait anéantir l'industrie de la charcuterie française, on ne s'y prendrait pas autrement. Quel est l'intérêt des grands clients d'affaiblir leurs fournisseurs ? De leur limiter les moyens de se développer ?* »

Il est de notoriété publique que les rayons charcuteries sont les plus rentables des grandes surfaces alimentaires***. Les stratégies d'achat des grandes enseignes vont à l'opposé de l'objectif d'un renforcement de l'industrie et donc d'un développement de la qualité et de la diversité de l'offre de charcuterie française afin de satisfaire les consommateurs.

« *Nous demandons aux dirigeants des grandes enseignes de tenir compte de ces réalités et de rouvrir les négociations.* », conclut Robert Volut.

Service de presse - VFC Relations Publics

Charlotte Solnitzki-T. 01 47 57 85 62- csolnitzki@vfcrp.fr / Valérie Langlois-T. 01 47 57 83 55- vlanglois@vfcrp.fr

A propos de la FICT

Créée en 1924, la FICT (Fédération Française des Industriels Charcutiers, Traiteurs, Transformateurs de Viandes) représente 292 établissements, dont 90% de PME, qui emploient 37 000 personnes, soutiennent 166 000 emplois (Utopies Local Footprint 2016) et génèrent un chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros pour une production de 1,2 million de tonnes. Elle est la porte-parole des industries charcutières françaises.

www.fict.fr - [@FICT_FRANCE](https://twitter.com/FICT_FRANCE)

* L'ensemble des CP de la FICT sur le thème des négociations commerciales diffusées ces dernières années est disponible sur le site www.fict.fr

** Indices des pièces de découpe de porc FranceAgriMer et Rungis

*** Enquête annuelle de l'Observatoire des Prix et des Marges

Service de presse - VFC Relations Publics

Charlotte Solnitzki-T. 01 47 57 85 62- csolnitzki@vfcrp.fr / Valérie Langlois-T. 01 47 57 83 55- vlanglois@vfcrp.fr